

# Livre Blanc

Commission « orientation et projet »

Avril 2017



**Ligue Ile de France**

*Membres de la Commission : Philippe DUC, Fabrice DUBOIS, Jonathan GAUTIER, Merlin KELLER, Philippe MONFOUGA*





Ligue Ile de France

## Table des matières

---

Table des matières	1
Préambule	4
1. Contexte	4
2. Difficultés rencontrées	5
3. Cadre	6
4. Quelques chiffres	7
Notre vision	11
Ecole des cadres, d'armes et pole tuteur	13
5. Enseignement jeunes	16
Les stages	18
6. Les stages de formation continue de la Ligue	18
7. Les stages jeune public	19
8. Enseignement haut gradés	20
Les soirées de la Ligue	22
Les CODEP	23
Le DTR	24
Conclusion	25
Synthèse des propositions	26

合氣道



## Préambule

---

A la suite de l'Assemblée Générale électorale du 25 novembre 2016, une nouvelle équipe a été élue à la tête de la Ligue Ile de France pour faire suite à celle précédemment engagée sous la présidence de Monsieur Jacques MAIGRET, aujourd'hui Vice-Président de la FFAAA chargé de la formation.

### 1. Contexte

Les membres de cette nouvelle équipe sont avant tout des pratiquants qui restent actifs sur les tatamis et qui pour la majorité d'entre eux aucune activité d'enseignement. Seuls Messieurs Patrick BELVAUX, Philippe DUC, Philippe MONFOUGA et Michel POLONI enseignent.

D'autre part, cette nouvelle équipe s'est réunie autour d'une motivation et d'objectifs clairs :

- Tenter de faire évoluer la population des pratiquants en Ile de France et, dans la mesure du possible, refaire partir à la hausse la courbe de souscription des licences chez les adultes notamment ;
- Proposer de nouveaux projets destinés à mieux répondre aux différents niveaux et catégories de populations, et adapter l'offre de stage et de formation en tenant compte des disparités de populations (âge et niveau notamment) ;
- Améliorer l'image de l'Aïkido en dehors du cadre de la pratique et des pratiquants averti pour se faire connaître de nouveaux publics ;
- Mettre en place une politique territoriale de l'éducation et de la formation.

Dès la deuxième réunion du Comité Directeur, nous avons mis en place 2 commissions : une commission « orientation et projet », et une commission « jeunes ».

La commission « orientation et projet » a eu pour charge de faire un bilan de la pratique et de l'enseignement de l'Aïkido en Ile de France, puis, de proposer des axes de changement ou d'amélioration en fonction des priorités qu'elle se fixait en vue de les soumettre au Comité Directeur.



Ligue Ile de France

Le délai fixé par la lettre de mission était très court le Comité Directeur, conscient de l'ampleur de la tâche qui l'attend, et du temps limité qui lui est imparti, a souhaité que les premières propositions puissent être mises en œuvre dès la saison 2017-2018.

De ce fait, le bilan qui est rapporté ici n'est probablement pas exhaustif, mais il permet de discerner les « grandes tendances » et ainsi d'être une base de réflexion suffisamment fiable pour pouvoir identifier les points à éventuellement modifier et définir les grands axes d'amélioration pour les 4 années que couvre l'Olympiade, durée de notre mandat.

## 2. Difficultés rencontrées

L'élaboration de ce travail collectif a été la source de plusieurs difficultés.

En premier lieu, même si les membres de la Commission se sont tous portés volontaires, la mise en commun de nos idées n'a pas été toujours évidente du fait que nous sommes tous des activités professionnelles assez prenantes par ailleurs. Néanmoins, avec de bonnes volontés et un peu de technologie moderne, nous sommes parvenus à échanger.

En second lieu, nous avons chacun des idées et avec des priorités plus ou moins pertinentes avec parfois, des contraintes matérielles ou économiques de réalisation, rédhibitoires. Nous avons du faire un travail de coordination et de sélection dont nous vous livrons ici la restitution.

En troisième lieu, la réalisation d'un document tel que ce rapport nécessite la mobilisation d'un temps très important, et, en prenant sur notre temps libre, nous sommes malgré tout également parvenus à élaborer une réflexion.

En dernier lieu, ce document est nécessairement subjectif et contingent car nous n'avons pas vocation à nous positionner en tant que « penseurs du futur de l'Aïkido ». A la demande du Comité Directeur, nous avons donc simplement rassemblé quelques idées et réflexions auxquelles nous avons trouvé une certaine cohérence pour tenter ainsi de dégager une ligne directrice et un projet. Probablement, ce document est critiquable et perfectible, mais nous y avons mis toute notre motivation et notre bonne volonté pour tenter, selon nous, de défendre au mieux l'amélioration des conditions de pratique, et, plus généralement, défendre notre discipline qui a toute sa place dans notre environnement social, sportif et culturel.



### 3. Cadre

A la suite du deuxième Comité Directeur, le Président de la Ligue, nous a adressé une lettre de mission le 31 janvier 2017 fixant le cadre de nos travaux et dont nous reproduisons un extrait.

Fabrice DUBOIS  
Philippe DUC  
Jonathan GAUTIER  
Martin KELLER  
Philippe MONFOUGA

Lettre de mission commission « orientation »

Messieurs,

A l'issue du dernier Comité Directeur de la Ligue Ile de France, il a été décidé de mettre en place une commission « orientation » à laquelle vous avez souhaité participer.

Nous avons fait le bilan qui met en évidence que la Ligue Ile de France fonctionne depuis de nombreuses années autour d'un technicien (DTR) ou d'un groupe de techniciens qui assurent la formation BF, les écoles de cadre, les stages de ligue adultes. La formule de stage proposée est toujours identique et il est important que nous puissions rapidement, sous une forme ou sous un autre renouveler la proposition de la Ligue qui, en soi n'a pas réellement de valeur ajoutée. En effet, comme dans n'importe quel stage privé ou non l'enseignement repose sur la qualité et la personnalité du/des technicien(s). Or, la Ligue se doit d'apporter autre chose dans le processus de formation des aikidokas au niveau de la Région et mettre davantage en évidence une cohérence pédagogique dans l'objectif des passages de grades, et tenir compte des diversités de la population des aikidokas.

Ces quelques idées, et probablement bien d'autres, pourront être approfondies dans le cadre de vos travaux.

Je vous demande de bien vouloir établir un document à l'attention du Comité Départemental afin de nous puissions réfléchir concrètement. Les contraintes techniques et en termes de délais sont importantes car nous devons :

- rechercher les ressources de salles pour la saison prochaine et bâtir un calendrier qui doit être finalisé pour fin mars 2017 ;
- assurer du concours du/des technicien(s) ce qui supposera de les faire adhérer à notre(s) proposition(s) et bâtir un calendrier avec eux ;
- rester en cohérence avec les orientations du collège technique national (CTN) ;
- Tenir compte des contraintes financières.

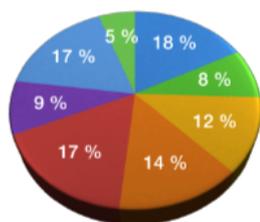
Bien évidemment, je vous laisse juges des démarches que vous estimerez nécessaires d'entreprendre pour exécuter cette mission. (...)

## 4. Quelques chiffres

Répartition licenciés IDF

DÉPARTEMENT	NOMBRE LICENCIÉS
75	1 142
77	537
78	783
91	902
92	1 105
93	569
94	1 116
95	357

● 75 ● 77 ● 78 ● 92 ● 91  
● 93 ● 94 ● 95



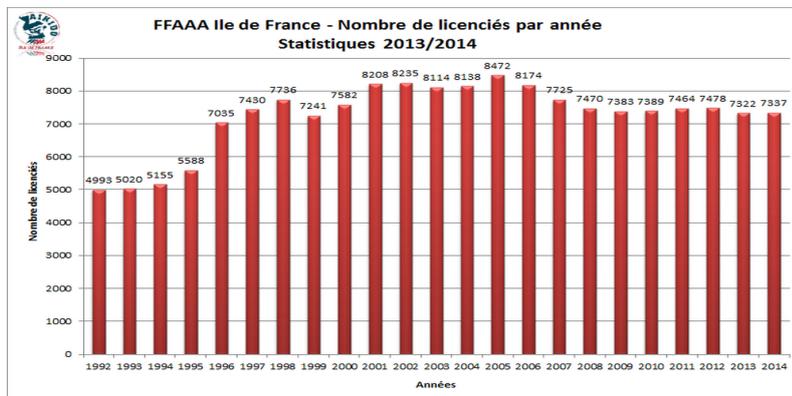
La ligue Ile de France regroupe aujourd'hui 197 clubs, ce qui témoigne d'une vie associative riche sur l'ensemble du territoire de la Région. Cependant, une certaine disparité est à noter entre les différents départements de la périphérie de la Capitale. Notamment, le nord de la région (95) a un nombre de clubs relativement limité pour un nombre de licenciés assez modeste. A l'inverse dans l'est (93, 94, 77) et l'ouest (92, 78), la densité des clubs et du nombre de pratiquants sont assez élevés.

Au total la Région Ile de France réunit environ **6943** licenciés en 2016 avec une forte majorité de jeunes (51,34%). Historiquement, il faut noter que, après un pic de 8.500 licenciés en 2005, l'effectif de la ligue s'est stabilisé entre 2007 et 2014 autour de 7.400 (voir la courbe ci-dessous).

Entre 2014 et 2016, nous avons donc perdu 5,3% de nos licenciés, ce qui constitue une baisse préoccupante et une situation de rupture par rapport à la décennie précédente. Il convient donc d'en analyser les causes et d'identifier les pistes d'amélioration nous permettant à terme de retrouver notre niveau d'origine.



Ligue Ile de France



Source : <http://www.aikido-idf-ffaa.fr>

DÉPARTEMENT	NOMBRE DE LICENCIÉS	ENFANTS
75	1142	143
77	557	201
78	783	405
91	902	510
92	1105	698
93	569	406
94	1116	776
95	357	214

Part des enfants dans le nombre de licenciés - Ligue IDF 2016



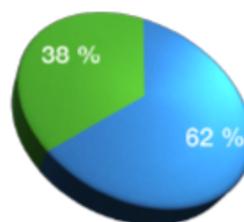
Les graphiques ci-dessous permettent d'analyser plus finement la répartition des pratiquants en termes de sexe et d'âge. En particulier, la population féminine représente une proportion notable de 38% en moyenne chez les adultes. Dans les départements 77, 95 et 93 cependant, cette proportion est nettement moindre et la population de pratiquants adultes est majoritairement masculine.

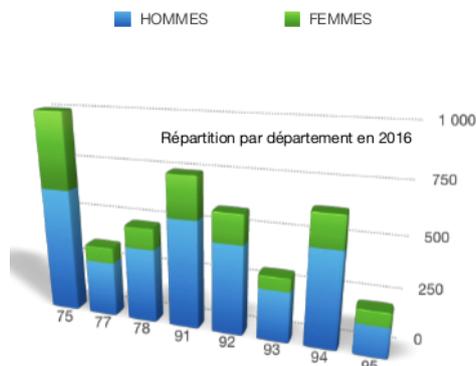
Répartition H/F Ligue IDF (+ 18 ans) - 2016

DÉPARTEMENT	HOMMES	FEMMES
75	622	377
77	276	80
78	371	108
91	538	210
92	446	146
93	252	66
94	476	158
95	151	70

Moyenne Générale en 2016

● HOMMES ● FEMMES





Enfin, si la population des moins de 18 ans et plus particulièrement dans la tranche d'âge de 8 à 15 ans le nombre de pratiquants est assez élevé, il s'avère qu'il n'y a pas de progression linéaire dans la tranche d'âge supérieure. Majoritairement, la population des pratiquants adultes se situe dans la tranche au-delà des 40 ans, à l'exception des départements 91, 92 et 95.

Hommes	75	77	78	91	92	93	94	95
10-20 ans	86	98	148	156	272	117	183	49
20-40 ans	208	82	115	148	63	102	149	43
40-60 ans	296	157	148	63	66	125	271	34
+60 ans	108	33	50	46	11	20	51	24

Femmes	75	77	78	91	92	93	94	95
10-20 ans	56	53	73	86	140	48	94	37
20-40 ans	163	28	59	57	63	34	73	8
40-60 ans	124	38	43	49	66	26	68	34
+60 ans	51	9	3	2	11	3	12	24

L'Aïkido semble donc séduire une population jeune, essentiellement féminine qui dans la tranche 10 -20 ans est proportionnellement plus nombreuse. Même s'il existe une disparité par rapport aux tranches d'âge supérieures, la déperdition est relativement limitée et on note une certaine constance du nombre de pratiquantes sur la durée. Pour le public masculin, c'est essentiellement dans la tranche d'âge 40/60 ans que se concentre le nombre de pratiquants adultes. Il faut souligner que les départements 78,91 et 92 ont des sections enfants particulièrement fournies.



Ligue Ile de France

Ces quelques chiffres n'ont pas d'autre objectif que celui de donner des points repères, et éventuellement, d'offrir des axes de réflexion. Car, à eux seuls, les chiffres bruts ne permettent pas nécessairement d'avoir une analyse pertinente. Une analyse plus fine devrait être menée pour mieux les appréhender.

合氣道

\* \*

\*



Ligue Ile de France

## Notre vision

---

Selon notre conception, le rôle d'une ligue, en Aïkido comme ailleurs est d'unir des individus et les structures (CODEP) autour d'un projet et d'un intérêt commun, avec un activisme volontaire et des valeurs communes, pour le bien de chacun et avec le plus grand nombre. L'Aïkido est universel et notre discipline s'adresse à tous.

Ce principe doit être transcrit dans l'organisation de la ligue, de manière à favoriser la pratique de cet art martial chez toutes les personnes intéressées, sans distinction d'âge, d'expérience, de niveau ou de forme physique, et en favorisant l'implication de chacun(e), pratiquant(e), enseignant(e), parents, directeurs/directrices de club, etc.

Ce livre blanc a pour ambition d'explicitier les orientations et des propositions qui pourraient être celles de la Ligue Ile de France pour l'Olympiade en cours, dans le but de favoriser sa diversité, et en adéquation avec le cadre fixé par la FFAAA et le collège national technique (CNT).

Nous déclinerons ces orientations dans les principaux domaines de compétence de la ligue, à savoir : l'organisation des stages, l'école des cadres, les passages de grades, ainsi que la coordination des clubs et des comités départementaux.

Afin d'explicitier ces orientations, il nous semble en outre important d'établir un état des lieux du nombre de pratiquants en Île de France, et de ce qui existe aujourd'hui dans la ligue. Car, au-delà des chiffres qui ont été rappelés ci-avant, la réalité est la suivante : **entre 2014 et 2016, soit deux saisons, le nombre de pratiquants, enfants compris, a baissé de 5,3%, passant de 7337 à 6943.**

Les questions qui se posent sont multiples : comment assurer la transmission de l'Aïkido et l'amour de la pratique aux jeunes générations et les inscrire dans une pratique à long terme ? Comment la Ligue peut-elle apporter un soutien aux CODEP, aux Clubs pour promouvoir développer la pratique et renforcer l'acquisition des compétences chez les enseignants ? Quelles seraient les nouvelles propositions à bâtir pour fédérer les énergies autour d'un projet commun d'envergure ? Naturellement, il en existe bien d'autres, et la Commission « orientation et projet » poursuivra d'autres réflexions par la suite afin, d'une part, d'identifier les besoins des pratiquants quels qu'ils soient, et, d'autre part, de proposer les pistes de réflexion et des solutions pour tenter de les satisfaire.



Ligue Ile de France

A ce stade, et au regard de la mission qui lui a été dévolue, la Commission « orientation et projet » entend, dans un premier temps et vu le temps imparti, traiter des thèmes suivants.

#### Liste des thèmes abordés :

- L'école des cadres, l'école d'armes et le pôle tuteur ;
- Les stages de Ligue ;
- Les CODEP (comités départementaux : 77, 78, 91, 93, 95).
- Le Collège Technique régional (DTR et assistants)
- Les Passages de grade DAN

Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes attachés à avoir une vision pragmatique des choses afin de tenter de formuler des propositions concrètes et matériellement envisageables puisque nous sommes exposés à des contraintes, financières et matérielles (salles, compétences disponible, diversité de modalités d'exercice de l'activité d'enseignant d'Aïkido etc...)

\* \*

\*



## Ecole des cadres, d'armes et pôle tuteur

Ces trois structures formatrices sont animées par Mare Seye (DTR), Hélène Doué et Fabrice Croizé. A eux trois, ils forment l'équipe technique régionale. Il n'y a pas en Ligue Île de France de règlement intérieur qui précise le mode de fonctionnement de cette équipe technique, contrairement à d'autres ligues ayant mis en place un collège technique régional.

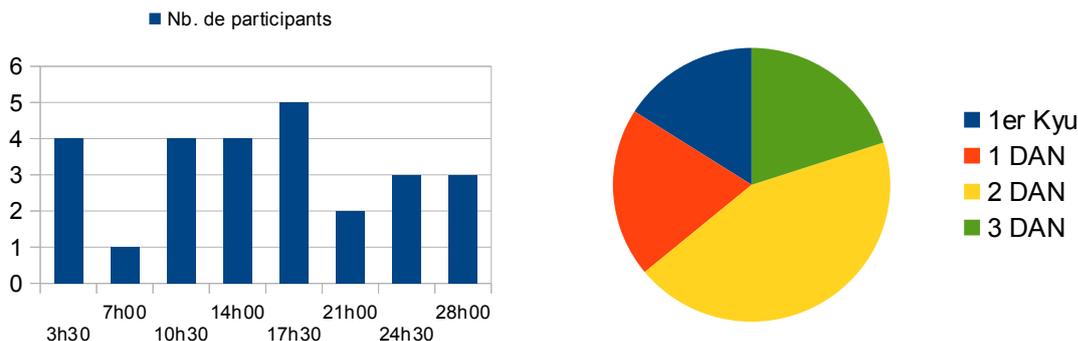
C'est actuellement Mare Seye qui gère le fonctionnement et assure l'encadrement de l'école des cadres et de l'école d'armes. Ces activités se déroulent dans le dojo de Fabrice Croizé à Montreuil.

Mare Seye a été nommé en 2015, par le précédent comité directeur de la Ligue Île de France, pour succéder à Bernard Palmier qui avait assuré le poste de Directeur Technique Régional (DTR) pendant plusieurs années. Mare Seye s'est adjoint Hélène Doué et Fabrice Croizé pour l'assister. Sous son impulsion, un pôle tuteur, composé de Bruno Cassard, Hélène Doué et Laurent Boudet, est chargé d'établir un lien avec les tuteurs et d'aider ceux-ci pour la formation des élèves au Brevet Fédéral.

Actuellement aucun texte ne régit ce fonctionnement, et à l'exception de la désignation de Monsieur SEYE en qualité de DTR, nous n'avons pas trouvé de traces de délibération du Comité Directeur à propos de cette organisation.

Cette organisation est fonctionnelle même si des améliorations pourraient y être apportées notamment concernant le suivi des parcours individuels et de la formation à plus long terme.

Dès lors, il ne nous semble pas nécessaire en l'état de modifier cette organisation en tant que telle. À titre indicatif, nous fournissons quelques indicateurs chiffrés ci-dessous sur la répartition des participants en termes de grades et de temps passé à l'école des cadres.





Ligue Ile de France

**Proposition n°1** : reconduire l'organisation existante concernant l'Ecole de cadres, l'Ecole d'armes et le pôle tuteur en recherchant des améliorations par :

- La précision dans la définition des missions dévolues aux intervenants (fiches de postes) ;
- La recherche d'axes d'amélioration pour un suivi individualisé pour mettre en place un « parcours d'enseignant »

A plus long terme, le projet pourrait être complété.

合氣道



Ligue Ile de France

L'école des cadres peut être un élément essentiel à une réflexion poussée pour un engagement novateur de la Ligue Île de France. Une collaboration en amont, comme en aval peut s'installer avec les membres du CTN, et inclure les élèves de l'EDC dans divers évènements produits par la Ligue.

Des projets d'encadrements de stages « Jeunes », où il s'agirait de réfléchir théoriquement, pédagogiquement et pragmatiquement, au sein de L'EDC, avec des hauts gradés chargés des stages, pourraient déclencher des travaux pratiques et des épreuves notées pour le brevet fédéral. Un bilan de chaque session de l'EDC et de chaque évènement collaboratif pourrait être le moteur d'une réflexion continue au cœur même de la Ligue, et générer une dynamique, des résultats, et organiser, à moyen terme, un axe d'enseignement ambitieux et reconnu par ses pairs.

L'Ecole des Cadres peut devenir une boîte à idées.

S'alimentant de tous les éléments qui la composent déjà, elle peut s'enrichir d'échanges, de passerelles, d'actions, de participations, d'initiatives et s'inscrire dans le quotidien de chaque pratiquant comme une référence, un outil indispensable à la formation de nos enseignants présents ou futurs.

Elle peut devenir l'élément de référence d'un enseignement rigoureux et pratique, à travers un coordinateur pédagogique qui, choisit par le comité directeur pour un mandat de deux ans, renouvelable, saura apporter son expérience, ses compétences et son enthousiasme à cette Ecole, et créer à travers elle une véritable vitrine d'un savoir-faire pédagogique et technique.

Une telle entreprise nécessite, outre un ou des techniciens de qualité, que soit assurée une étroite coordination entre la Ligue et ce(s) technicien(s), et entre la Ligue et les participants aux actions et activités proposées par la Ligue.

**Proposition n°2** : mettre en place un superviseur membre du Comité Directeur pour assurer la cohérence du projet pédagogique avec les objectifs définis par le Comité Directeur et assurer un échange permanent entre le Comité et ses techniciens



## 5. Enseignement jeunes

Une réflexion continue autour de ce public, consubstantiel à l'avenir de l'Aïkido, avec les CODEP et l'activité des clubs, nous semble indispensable. Il s'agira d'inclure, par exemple, au sein de son organisation, une approche d'enseignement d'un public jeune avec, en appui pédagogique, des spécialistes reconnus pour leur expérience et leur enseignement auprès d'enfants, d'adolescents.

Comme les chiffres rappelés ci-avant le démontrent, la population jeune et enfants constitue une part importante, voire majoritaire des licenciés.

Or, nous avons pu constater que si des initiatives avaient pu être menées auparavant au niveau de la Ligue Ile de France pour assurer la formation des enseignants, et la conduite de stages dédiés aux jeunes pratiquants, **la saison de 2016-2017 ne comportait aucun stage enfants au niveau régional.**

Partant de l'idée que les pratiquants les plus jeunes peuvent constituer en grande partie le « vivier » de pratiquants mais également d'enseignants de notre discipline, et probablement également le meilleur vecteur, il nous semble nécessaire d'engager une politique volontariste à l'égard du développement de la pratique des enfants, et d'autre part, une politique incitative des enseignants ou futurs enseignants à se destiner à consacrer une partie importante de leur activité et de leur formation à ce public.

Le Comité Directeur de la Ligue a pleinement conscience de cet enjeu puisqu'une Commission « Jeunes » a été mise en place et qu'elle a d'ores et déjà entrepris des travaux et notamment un échange avec les enseignants au niveau de la Région.

**Proposition n°3** : organiser dès la rentrée prochaine un stage de Ligue « Jeunes » dirigé par deux enseignants compétents, un binôme, qui inclurait un projet ambitieux concernant, à la fois, un stage aux niveaux d'âges différents des enfants présents et des encadrants en apprentissage, BF ou EDC, démontrerait une volonté d'innovation et un véritable engagement...



**Ligue Ile de France**

Les travaux de la Commission « Jeunes » feront d'ailleurs également l'objet d'une restitution et, elle sera probablement amenée à faire d'autres propositions, mais d'ores et déjà, et sans plus attendre, la mise en place d'une proposition nouvelle et forte vers le jeune public pourrait être mise en place.



\* \*  
\*



## Les stages

---

### 6. Les stages de formation continue de la Ligue

L'économie de la Ligue Île de France doit aux stages, organisés par elle, une partie fondamentale de ses revenus. En effet, les stages permettent, à la fois, la rémunération des techniciens hauts gradés qui les animent, la location des salles et gymnases, le financement du secrétariat et les frais annexes à son fonctionnement, et aussi une partie du financement de L'EDC. Ils contribuent à la rencontre des pratiquants de l'Île de France et d'ailleurs. Ils sont des rendez-vous indispensables à la vie de la ligue et de notre fédération. C'est le moment pour tous les licenciés de pratiquer sous l'autorité d'un expert du Collège Technique National, et également l'endroit où l'on peut côtoyer un niveau technique et pédagogique exceptionnel.

Sur les 7 stages organisés par la ligue, un stage est consacré aux débutants, cinq sont régionaux « validants » pour les passages de grades, puis un stage est « jeunes enseignants ».

Le stage débutant est réservé aux pratiquants du 5<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> kyu. Il est ouvert aux gradés souhaitant aider les débutants.

Trois stages nationaux sont organisés par la ligue Île de France, dont une part importante de la recette est cédée à la Fédération.

Sur les trois derniers stages organisés par la ligue (animés par Fabrice Croizé, Mare Seye et Christian Tissier), la participation a été de 190 en moyenne. En l'état, les stages de Ligue s'adressent à l'ensemble des pratiquants tous niveaux confondus. A l'exception des stages débutants qui avaient été mis en place à un certain moment, aucune proposition n'a été faite pour des enseignements différenciés en fonction des niveaux. Par ailleurs, les thématiques abordées ne sont pas clairement identifiées, et nous n'avons pas trouvé d'éléments justifiant d'un projet pédagogique sur une moyenne échéance, ce qui ne signifie pas qu'il n'existait pas. Mais en tous les cas, cela n'était pas explicitement indiqué.



Ligue Ile de France

En conséquence, il pourrait être envisagé d'établir à échéance d'un an ou deux un programme pédagogique global pour l'ensemble des stages de Ligue avec différents thèmes qui pourraient ainsi être traités par les meilleurs spécialistes et en accord avec eux.

L'objet de ces stages est de donner, autour de thèmes transversaux proposés par la Ligue IDF via son coordinateur, une cohérence technique ainsi que des repères aux pratiquants de la ligue pour une appréhension des Kihon waza. Apprentissages incontournables aux passages de grades et à leur réussite

Le superviseur, membre du Comité Directeur, serait donc en charge de cette mission d'établissement du programme pédagogique et de son application.

**Proposition n°4 :** mise en place d'un programme pédagogique de Ligue et coordination des différents intervenants par un superviseur membre du Comité Directeur en charge de sa mise en œuvre et de la coordination avec les différents intervenants aux stages de Ligue

## 7. Les stages jeune public

Actuellement, il n'existe pas de stages régionaux organisés à destination du jeune public.

La solution de stages thématiques gratuits pour les jeunes avec différentes classes d'âges sur un même tatami, avec un encadrement EDC peut s'imposer, comme dit plus haut.

**Proposition n°5 :** mise en place d'un programme pédagogique de Ligue organisation de stages gratuits

Naturellement, d'autres propositions mieux élaborées seront probablement formulées par la Commission « jeunes ».



## 8. Enseignement haut gradés

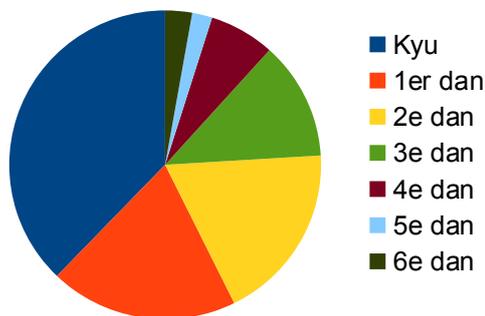
A ce jour, les stages de Ligue ne prévoient aucuns dispositifs pour les pratiquants les plus gradés. C'est donc soit par le biais des stages privés, ou des stages exceptionnels, éventuellement, qu'ils peuvent alimenter leur pratique au-delà de ce qui peut leur être proposé dans leurs clubs.

Particulièrement, il nous semble que consacrer des créneaux spécifiques aux plus hauts gradés pourrait leur permettre de trouver de nouvelles pistes de pratique et/ou de recherche personnelle.

Si les stages de Ligues trouvent essentiellement leur raison d'être par rapport à la préparation des pratiquants aux passages de grades (stages validant), pour les plus hauts gradés qui sont au-delà de 3<sup>e</sup> Dan, la question de la fréquence des stages se pose de manière moins sensible. D'une part, ils ont d'ores et déjà un parcours d'Aïkidoka et la validation d'heures de pratiques minimales en stage ne se pose plus nécessairement. D'autre part, ne serait-il pas légitime que la Ligue leur propose de nouvelles perspectives pour nourrir leur pratique ?

L'Ile de France a des ressources d'enseignants tout à fait extraordinaires puisque qu'elle compte de nombreux gradés de haut niveau et a également parmi ses adhérents 3 Shihan : Christian TISSIER (8<sup>e</sup>Dan Shihan), Patrick BENEZI (7<sup>e</sup>Dan Shihan) et Bernard PALMIER (7<sup>e</sup>Dan Shihan), enseignants de haut niveau. Cette richesse se retrouve également dans les participations aux stages de ligue ; par exemple, sur les trois derniers stages de ligue (voir plus haut l'effectif moyen), un participant sur quatre était au moins 3e dan.

GRADES	POURCENTAGE	EFFECTIF
Kyu	38%	217
1er dan	20%	112
2e dan	19%	107
3e dan	12%	71
4e dan	7%	39
5e dan	2%	12
6e dan	3%	16
<b>TOTAL</b>	<b>101%</b>	<b>574</b>





Ligue Ile de France

**Proposition n°6** : mise en place de « master class » pour les plus hauts gradés (à partir du 2e dan). Cette proposition peut être faite à titre expérimental sur un ou deux stages dès la saison prochaine et, s'il elle ne suscite pas d'adhésion, ne pas être reconduite

合氣道

\* \*  
\*



Ligue Ile de France

## Les soirées de la Ligue

---

Cette innovation est née de l'initiative de Mare SEYE et a été mise en œuvre mais, à notre connaissance il n'existe pas de document portant restitution de cette expérience. Le mécanisme était le suivant : sur la demande des clubs, les membres de l'équipe technique régionale intervenaient dans les clubs pour faire un cours.

En dehors d'être une incitation des pratiquants d'un autre club à venir pratiquer dans le club qui reçoit la soirée de la ligue ce qui crée de la convivialité, et fait bénéficier en petit comité de l'expertise d'un haut gradé membre de la Ligue d'Île de France, ces événements peuvent donc être la passerelle qui diffuse le calendrier des différents stages de la ligue, qui valorise leurs thématiques, qui explique le pourquoi du passage de grades et sa validité technique, qui présente l'EDC et qui dit l'indispensable lien à tisser avec les CODEP.

**Proposition n°7:** reconduite des « Soirées de la Ligue » par de jeunes enseignants sur incitation de la ligue auprès des clubs en vu de promouvoir de jeunes techniciens et définition des besoins sous la forme d'une fiche de poste

\* \*

\*



## Les CODEP

---

Les comités départementaux sont au nombre de cinq. Leurs initiatives (stages, interclubs, manifestations diverses...) s'organisent, s'alignent sur le calendrier de la ligue. Ils peuvent être un élément de relais de la communication de la ligue.

Aujourd'hui, il n'existe aucune communication institutionnelle entre les CODEP et la Ligue Ile de France, et, il n'y a pas de réelle coordination entre eux.

Or, il nous paraît important qu'un dialogue soit amorcé avec ces CODEP afin de remettre en marche une dynamique de coopération.

**Proposition n°8:** organisation d'une réunion entre le Comité Directeur et les Présidents de CODEP afin de remettre en œuvre une dynamique de coopération.

\* \*  
\*



## Le DTR

---

Le délégué technique régional en place Mare SEYE était en poste depuis 2 années. Il avait succédé à Bernard PALMIER qui avait occupé ce poste pendant de nombreuses années.

Les textes concernant le rôle et les missions du DTR sont pratiquement inexistantes. On sait comment ils sont nommés qu'ils sont membres de droit du CTN (art 2 et 3 du RI CTN) et qu'à minima ils sont chargés d'animer les stages de ligue et de contrôler l'enseignement dans leur ligue (art 17 du RI FFAAA).

L'ensemble des missions et des modes de fonctionnement découle donc des usages et des pratiques et diffère très sensiblement en fonction des ligues...

**Equipe technique régionale** : aucun texte ne la régit. Les membres ont été choisis par le DTR, en accord et en collaboration avec le CD de la ligue et son président. Son rôle est d'assister le DTR dans ses missions et de préparer des techniciens plus jeunes que l'on pense en capacité de prendre la relève dans l'avenir pour les missions techniques de niveau régional et/ou national.

En l'état, ce sont les membres de l'équipe régionale constituée par Mare Seye qui assuraient les stages de Ligue. Par ailleurs, ils participaient également aux sessions de formation du BF, et, le cas échéant, aux écoles de cadres.

En l'état de nos propositions, il nous paraît important de séparer l'activité de formation des cadres et des enseignants des stages de Ligue :

- Renforcer les fonctions des cadres de la Ligue dédiés à la formation ;
- Créer un poste de Directeur de l'Ecole des cadres ;
- Créer un poste d'intervenant à l'Ecole d'armes ;

**Proposition n°9**: - création du poste de Directeur de l'Ecole des cadres ;  
- création du poste d'intervenant Ecole d'armes.



Ligue Ile de France

## Conclusion

---

Voilà, aujourd'hui, le bilan des activités de la ligue Île de France. Il correspond, et ce depuis de bien nombreuses années, à un planning régulier et sans surprise. L'école des cadres forme sans bilan ni résultats ; les stages sont ou ne sont pas validants ; les CODEP sont bien loin de Paris et les passages de grades, seul véritable élément graduel des pratiquants, n'augurent rien d'une manifestation enthousiasmante et essentielle à la pratique de l'aïkido.

Une question se pose, et elle peut être cruelle, où est la Ligue IDF ? Où est l'information, où sont les propositions ? Quelle est sa valeur ajoutée ? Certes, elle a fonctionné et fonctionne avec des techniciens qualifiés, une équipe qui assurent les formations Cadres, BF, l'animation de certains stages et l'organisation de passages de grades, mais c'est un minimum. Or, la ligue se doit d'apporter autre chose dans le processus de formation des aikidokas au niveau de la région et mettre en avant, avec évidence, une cohérence pédagogique dans l'objectif des passages de grades, comme de tenir compte des diversités de la population des aikidokas.

La Ligue IDF se doit d'être, à court, moyen et long terme, un axe qui organise, anime, projette une pérennité active de notre discipline. Qu'elle puisse utiliser et coordonner des techniciens libres de leur enseignement, dans un cadre pédagogique rigoureux avec des rémunérations décentes.

合氣道



## Synthèse des propositions

---

**Proposition n°1** : reconduire l'organisation existante concernant l'Ecole de cadres, l'Ecole d'armes et le pôle tuteur en recherchant des améliorations par :

- la précision dans la définition des missions dévolues aux intervenants (fiches de postes) ;
- la recherche d'axes d'amélioration pour un suivi individualisé pour mettre en place un « parcours d'enseignant »

**Proposition n°2** : mettre en place un superviseur membre du Comité Directeur pour assurer la cohérence du projet pédagogique avec les objectifs définis par le Comité Directeur et assurer un échange permanent entre le Comité et ses techniciens

**Proposition n°3** : organiser dès la rentrée prochaine un stage de Ligue « Jeunes » dirigé par deux enseignants compétents, un binôme, qui inclurait un projet ambitieux concernant, à la fois, un stage aux niveaux d'âges différents des enfants présents et des encadrants en apprentissage, BF ou EDC, démontrerait une volonté d'innovation et un véritable engagement...

**Proposition n°4** : mise en place d'un programme pédagogique de Ligue et coordination des différents intervenants par un superviseur membre du Comité Directeur en charge de sa mise en œuvre et de la coordination avec les différents intervenants aux stages de Ligue



**Proposition n°5 :** mise en place d'un programme pédagogique de Ligue organisation de stages gratuits

**Proposition n°6 :** mise en place de « master class » pour les plus hauts gradés (avec un seuil à définir). Cette proposition peut être faite à titre expérimental sur un ou deux stages dès la saison prochaine et, s'il elle ne suscite pas d'adhésion, ne pas être reconduite

**Proposition n°7 :** reconduite des « Soirées de la Ligue » par de jeunes enseignants sur incitation de la ligue auprès des clubs en vu de promouvoir de jeunes techniciens et définition des besoins sous la forme d'une fiche de poste

**Proposition n°8 :** organisation d'une réunion entre le Comité Directeur et les Présidents de CODEP afin de remettre en œuvre une dynamique de coopération.

**Proposition n°9 :** - création du poste de Directeur de l'Ecole des Cadres ;  
- création d'un poste d'intervenant à l'Ecole d'armes.